

Anxiolytiques et hypnotiques : estimation de la consommation en Bretagne en 2007

L'URCAM Bretagne (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie) est la source de ces données : il s'agit du regroupement des remboursements des 3 principaux régimes (régime général, Mutualité Sociale Agricole, Régime Social des Indépendants), concernant anxiolytiques et hypnotiques, sur l'année 2007.

Le nombre de boîtes d'anxiolytiques et d'hypnotiques remboursées en Bretagne, par ces 3 régimes en 2007, atteint 7 051 464. L'estimation de la consommation par personne protégée (soit le nombre de boîtes délivrées rapporté au nombre de personnes protégées) a pour résultat 2.4 boîtes en Bretagne, versus 1.7 en France.

Remboursements d'anxiolytiques et d'hypnotiques : estimation du nombre de boîtes remboursées par personne protégée

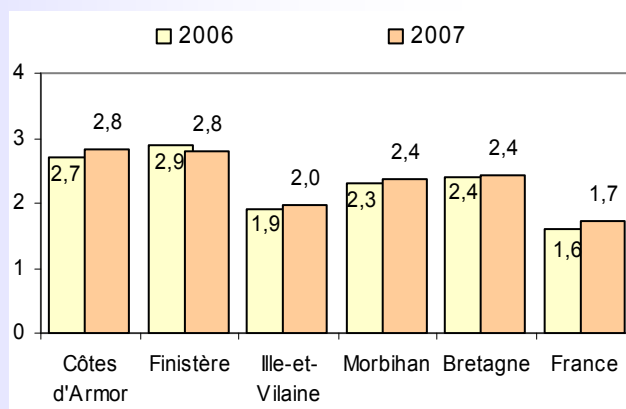
	Nombre de boîtes délivrées	Nombre de personnes protégées au 31/12/06	Nb de boîtes par personne protégée
Côtes d'Armor	1 514 762	536 390	2,8
Finistère	2 224 413	792 681	2,8
Ille-et-Vilaine	1 790 743	916 160	2,0
Morbihan	1 519 830	645 271	2,4
Bretagne	7 051 464	2 890 502	2,4
France	106 324 690	61 336 985	1,7

Source : URCAM Bretagne (remboursements et population protégée, Régime général, MSA, RSI)

Cette moyenne bretonne ne reflète pas une homogénéité entre les départements dont les écarts vont de 2.8 dans le Finistère et les Côtes d'Armor à 2 en Ille-et-Vilaine.

Les résultats de l'année 2007 sont très proches de ceux de l'année 2006.

Remboursements d'anxiolytiques et hypnotiques : nombre de boîtes par personnes protégées



Source : URCAM Bretagne (remboursement et population protégée, Régime général, MSA, RSI)

Cet indicateur a été renseigné sur l'année 2005 dans le rapport paru en 2007¹ sur les addictions dans les régions de France. Par rapport aux autres régions, la Bretagne se classe au second rang, à égalité avec l'Auvergne et derrière le Limousin.

Limites de l'exploitation de ces données

Ces données ne tiennent pas compte des différences de structure d'âge entre la population bretonne et la population française et des différences de comportement selon le sexe et l'âge. Cependant, le suivi de ce type de données est un indicateur indispensable permettant d'observer l'évolution dans le temps.

¹ Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de la Santé. (F.N.O.R.S.) Les addictions dans les régions de France : offre et production, consommation, conséquences sur la santé, prévention et prise en charge, conséquences judiciaires

Etude réalisée dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2006-2008 passée entre le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports

- Direction Générale de la Santé. (D.G.S.) et la FNORS ; FNORS, septembre 2007 – 101 pages - (Collection : Les études du réseau des ORS)